

LE PROJET ASSOCIATIF

➤ **Préambule**

L'expérience professionnelle de nombreux travailleurs sociaux a permis de constater et de diagnostiquer quels sont les besoins d'une grande partie de la population dans le domaine de la lecture et de l'écriture. **La paupérisation** avec l'accroissement du chômage, les difficultés à gérer la vie quotidienne enferment une grande partie de la population dans le mutisme et la passivité vis à vis de leur projet de vie et leur implication personnelle dans les démarches administratives. Cette situation a pour conséquence le repli sur soi, une dévalorisation de l'individu et l'isolement social. Les institutions ont mis en place des **dispositifs de l'action sociale** et des moyens au service des personnes en difficulté. Toutefois, l'isolement et le contexte économique limitent l'accès aux droits et le lien social. Pour y remédier, la mise à disposition de personnes bénévoles en qualité **d'écrivains publics**, permet de lutter contre les exclusions, de développer le "vivre ensemble" et favoriser le gain de confiance en soi.

➤ **Le contexte socio-économique**

Certaines études permettent d'évaluer le contexte socio-économique qui justifie la mise en place d'une aide bénévole au service de la population en France et notamment du secteur sud de Marseille. Les trois études qui suivent permettent de mettre en évidence des indicateurs qui ont motivés le choix de création de la présente association.

- **La pauvreté en France** ne cesse d'augmenter. Selon l'Observatoire des inégalités, en octobre 2013 la France comptait entre 4,9 et 8,7 millions de pauvres selon la définition adoptée... Depuis 2002, le nombre de personnes concernées a augmenté d'un million. Dans le détail; deux millions de personnes vivent avec moins de 656 euros par mois, 3,6 millions sont mal-logés et 3,5 millions bénéficient de l'aide alimentaire.

- En 2011, la Direction Générale de **la Cohésion Sociale** (D.G.C.S) a confié au Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie (C.R.E.D.O.C) une étude auprès de la population française sur "les conditions de vie et les aspirations". Une des conclusions révèle que *" la cohésion sociale dépasse le périmètre traditionnel de l'action sociale (qui intervient traditionnellement en réparation des ruptures), pour s'intéresser aux modes de création des **liens sociaux**, intégrant le vivre-ensemble et la citoyenneté..."*

- L'Agence Nationale de **Lutte Contre l'illettrisme** (A.N.L.C.I) est un groupement d'intérêt public qui a été créée en France en octobre 2000. Ce dernier a pour rôle de

promouvoir toutes les actions concourant à mesurer, prévenir et agir contre l'illettrisme. Afin d'agir efficacement contre l'illettrisme il est nécessaire d'en rappeler la définition: "*il qualifie la situation des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante.*"

La situation de l'illettrisme en France a été mesurée en 2004 par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E). Elle établit que 3 100 000 personnes âgées de 18 à 65 ans, résidant en France métropolitaine et ayant été scolarisée en France, sont concernées par l'illettrisme. Soit; **9% de la population**.

Par rapport à ces constats, l'association se fixe des objectifs réalisables avec des moyens adaptés.

➤ **Objectifs associatifs**

Les objectifs de l'association sont établis au regard des besoins constatés dans le paragraphe précédent. Ils s'appuient également sur les **valeurs portées** par les membres de l'association:

- engagement et solidarité pour se mettre au service de la population,
- partage et gratuité en assurant la transmission de compétences.

Les objectifs associatifs sont les suivants:

- **lutter contre les exclusions**: en favorisant l'accès aux droits,
- **renforcer la cohésion sociale**: par la qualité des relations entre les citoyens, le " vivre-ensemble ", le bien-être, maintenir et consolider les liens familiaux,
- **dynamiser le tissu associatif**: implantation de permanences dans des structures sociales et établissements publics (centres sociaux - maisons pour tous - CIQ - clinique mutualiste - Mairies - Ecoles - autres associations...),
- **renforcer l'offre de service** dans un secteur géographique identifié: assurer une présence au plus près des personnes.

➤ **Objectifs opérationnels - les moyens**

Pour atteindre au mieux les objectifs définis, nous proposons de mettre en place des moyens humains et matériels.

- les moyens humains: Parmi les membres de l'association des hommes et des femmes motivés assurent un accueil gratuit dans les permanences. Tous les bénévoles intervenant auprès des personnes, s'engagent à respecter les principes énoncés dans la charte de l'écrivain public (en annexe du projet associatif).

- les moyens matériels: Des permanences au seins de structures publiques connues et reconnues dans le secteur d'intervention.

Les bénévoles qui accueillent les personnes interviendront dans différents **domaines**:

- ✓ sociaux et médico-sociaux (santé, logement, emploi, formation, justice, famille, budget, impôts...)
- ✓ actions personnelles (courrier à la famille, journal intime,....)

Pour répondre aux diverses demandes les bénévoles réaliseront différents **types d'interventions**:

- ✓ la rédaction et/ou la lecture d'un courrier
- ✓ la constitution d'un dossier

Chaque bénévole interviendra en fonction de ses propres limites en fonction de ses compétences et de ses connaissances. Il aura principalement une attitude d'écoute, d'information et d'orientation vers les structures appropriées.

- les moyens financiers: Par une action de communication, un projet associatif sera présenté et remis aux institutions et structures qui accepteront de recevoir un membre du conseil d'administration.

Des demandes de subventions publiques seront demandées pour les besoins de fournitures et de fonctionnement (papier, stylos, enveloppes, logistique informatique).

➤ **Développement et perspectives**

La première année de fonctionnement de l'association permettra d'évaluer l'efficacité de nos interventions vis-à-vis des personnes accueillies. Le rapport annuel d'activité mettra en évidence la pertinence de nos actions par rapport aux objectifs fixés. Certaines associations d'écrivains publics sont déjà implantées dans Marseille, toutefois elles ne proposent pas de permanences dans le secteur sud de la ville. Pour cette raison, l'association limite son champs d'intervention au secteur qui en a besoin et vient compléter le réseau déjà existant.

Au regard de l'évaluation des besoins exprimés par la population, l'association étudiera la mise en place d'actions adaptées à la demande (mise en place d'actions ludiques: lecture de quotidiens locaux, régionaux, nationaux. Livres et/revues spécialisées. Poèmes,.....)

➤ **documents annexés au projet**

- la charte de l'écrivain public (adaptée de la charte édictée par Plume et Buvard, l'association nationale représentant les écrivains publics diplômés de la licence professionnelle de la Sorbonne Nouvelle.)
